



16 Boulevard Winston  
Churchill  
21000 DIJON  
03 80 71 52 03

Site: [www.bourgognefranchecomtebasketball.org](http://www.bourgognefranchecomtebasketball.org)

**COMITE DIRECTEUR**  
Samedi 1<sup>er</sup> Juin  
LONS le SAUNIER  
Procès-verbal N°10 - 2018/2019

**Membres présents** : Sylvie AUBRY, Philippe BOSSARD, Christian CUENOT, Christine CUENOT, Bernard DEPIERRE, Noelle GAUDIOT, Martine GREGOIRE, Jenny JACOTOT, Jean-Marie JACOTOT, Jean-Louis LAMOTTE, Michel MARGUERY, Sébastien MEUNIER, Matthieu PELZ-FERRY, Frédéric PETITJEAN, Corinne POITOUT, Gilles PRUDON, Pierre-Anthony QUINCY, Benjamin SOUSSIA, Didier TAFFINEAU, Adeline THERAROSZ, Sylvie VALTAT, Jacky VERNOUD.

**Membres excusés** : Laurent ARBAULT, Thierry BERTHEAU, Benjamin BUSTON, Christiane COMMAILLE, Alexandre LAUMET, Catherine LARCHER, Jean Luc MARTIN, Anne-Marie SAUVAGEOT.

**Invités présents** : Daniel MORIAUX, Christophe PELLEGRINI, Mariya RADOYCHEVA Jacques SIMON, Paul REGNIER (dans l'organisation de la finale).

**Invités excusés** : Jacky COLLIN, Nicolas FAURE, Éric PETIOT, Francis PEDRON

M. Bernard DEPIERRE, Président de la Ligue, ouvre la séance en remerciant le club de L'AL Lons-le-Saunier pour son accueil et la réception de la réunion du Comité Directeur à l'occasion des finales nationales U15. Il donne ensuite la parole à M. FAIVRE, président de l'AL Lons.

M. FAIVRE est ravi d'accueillir les membres de la Ligue BFC pour une réunion et remercie la Ligue pour son aide en aval à la mise en place de ce tournoi qui permet d'apporter un éclairage sur le Basket-ball jurassien et la ligue BFC.

Il remercie particulièrement M. PETITJEAN pour la coordination de l'organisation des finales U/15 ainsi que l'équipe de bénévoles qui l'entoure. Ce tournoi est très intéressant et les membres sont conviés à aller voir les finales cette après-midi.

M. FAIVRE souhaite une excellente réunion au Comité Directeur.

M. Bernard DEPIERRE, revient sur les championnats de France UNSS U17 qui ont été organisés à Lons. Il a pu constater un très bon niveau de jeu et des corps arbitraux particulièrement intéressants.

## 1 – Bilan des effectifs et licences présenté par Bernard DEPIERRE

	2017/2018 au 08/04	2018/2019 au 08/04			Différence	%	Licences Contact Avenir	Licences OBE	Licences OBC	Licences OBL
		M	F	TOTAL						
CD 21	3 751	2 551	1 115	3 666	-85	-2,27	14	0	0	0
CD 58	1 407	843	411	1 254	-153	-10,87	0	0	84	0
CD 71	4 702	2 809	1 793	4 602	-100	-2,13	11	2 131	382	0
CD 89	1 769	1 132	570	1 702	-67	-3,79	0	71	0	0
CD 25	1 573	1 137	427	1 564	-9	-0,57	0	0	0	0
CD 39	1 510	901	526	1 427	-83	-5,50	79	950	0	0
CD 70/90	1 738	1 207	581	1 788	50	2,88	0	1250	0	0
Ligue	16 450	10 580	5 423	16 003	-447	-2,72	104	4 402	466	0
FFBB	523 021	334 047	180 458	514 505	-8 516	-1,63	5 902	133 886	18 124	8 475

## 2- Rapport des commissions

### Trésorerie (annexe Budget et disposition financière) Michel MARGUERY Trésorier

Présentation du projet de budget qui avait déjà été présenté lors de la dernière réunion de Bureau (2 mai 2019) avec un résultat négatif (- 35000 €).

Ce budget a été retravaillé avec des postes ou les lignes qui ont été diminué à la marge et en baissant le delta à 10 800 €. Bien qu'il ait été possible de prendre sur les amendes il n'est pas envisageable de poursuivre ce type de raisonnement pour monter un budget. La commission finance a évoqué le fait d'augmenté les licences, qui sont dans la tranche basse des tarifs au niveau national. Le budget final s'élève à 1 337 000 €. Il est inférieur à celui de la saison passée.

Mme VALTAT questionne sur l'avenir de la ligne attribuée aux Comités Départementaux et ciblée pour les CTF. Mr MARGUERY précise qu'une ligne de 8 000 € a été inscrite.

M. VERNOUD précise qu'il avait été évoqué, lors des dernières réunions, que ces « défraiements » seraient effectués au cas par cas en fonction des missions réalisées par chaque CTF.

Mme VALTAT, soumet qu'il faudrait préciser les actions remboursables ou non pour avoir une meilleure vision en ce qui concerne son département.

M. VERNOUD indique que le problème est de savoir concrètement si le CTF intervient pour le compte de la Ligue ou dans le cadre de son contrat de travail. Ce sujet pourra être abordé lors d'une commission.

M. DEPIERRE, rappelle que, cette année, compte tenu de la fusion, ce point n'avait pas été budgété. Il précise qu'il faudra mettre en place une règle commune et que ce sujet sera abordé lors d'une réunion des Présidents mais aussi avec la commission technique

M. MARGUERY poursuit sur la trésorerie : aujourd'hui 60 000 € sont en attente de paiement par des CD et certains clubs.

Cette saison il y a eu un dépassement (5 000 €) de la caisse péréquation arbitres. Les clubs n'ayant pas pu être couverts par des arbitres, seront compensés.

La ligue va prendre sur ses fonds propres, le surplus lié au dépassement.

Pour la prochaine saison, il a été décidé d'augmenter la péréquation arbitrage et de modifier le mode de convocation des arbitres pour une meilleure maîtrise des dépenses.

La FFBB a augmenté le plafond des indemnités d'arbitrage à savoir : 40 € maximum pour un match senior et 35 € maximum pour un match jeune.

La Ligue passe de 32 à 34 € pour un match senior et de 25 à 30 € pour un match jeune. Cette décision aura également un impact sur la caisse de péréquation.

M. MARGUERY présente les dispositions financières.

Concernant les mutations : la FFBB souhaite que le coût d'une mutation s'élève à terme à 60 € répartis ainsi : FFBB 20 €, Ligue 20 € et CD 20 €. Alors que pour La Ligue le coût s'élevait à 38 €, il est proposé au vote que celui-ci passe à 29 € pour la saison 2019-2020.

Mr TAFFINEAU interroge sur la possibilité d'un passage directement à 20 €.

Les présidents de CD présents annoncent leurs tarifs mutation.

***Le Comité Directeur décide à la majorité un passage par pallier avec un tarif de 29 € puis 20 € en 2020.***

Concernant les engagements : une augmentation minimale sera proposée.

Au niveau de la discipline, les FT, FD sans rapport sont toutes à 35€ qu'elle que soit la situation pour simplifier la facturation.

***Le Comité Directeur vote à l'unanimité cette tarification***

M. JACOTOT évoque les amendes à destination des clubs pour des FT banc (non cumulables et non nominatives, page 23 et 22 du règlement disciplinaire).

Mr DEPIERRE, rappelle que cela peut éventuellement permettre d'éviter les incivilités.

M. QUINCY indique que certaines lignes ont été étoffées sur les recommandations de la commission sportive : (exemple : l'absence délégué club, chronométrateur, liste brulé (non transmission, non conforme, ou en dehors des délais...))

M. TAFFINEAU, évoque les modalités du système technique (notification directement via eFFBB) voulu par la FFBB mais qui n'est pas encore mise en place. Il indique également que le traitement des FT peut être effectué avec minimum 3 membres et non avec l'ensemble des membres de la commission de discipline. Il faut solliciter et déléguer aux membres volontaires.

M. PETITJEAN préconise une communication plus importante de la part de la Ligue avec un rôle d'exemplarité. On peut demander plus aux clubs, mais il faut être irréprochables.

Dans le domaine disciplinaire, il faut que les sanctions soient traitées et que l'application soit effectuée.

M. JACOTOT, insiste sur le sujet des coordonnées des licenciés de clubs (parfois erronées) qui devraient être vérifiées par les clubs. Ceux-ci sont responsables de ce qu'il rentre sur FBI.

M. MARGUERY revient sur les dispositions financières en parlant des « tarifs divers » notamment pour les barèmes de frais de remboursement (nuitée, repas). Il précise que ces remboursements doivent au préalable passer par une demande et l'obtention d'une validation par les responsables de commissions avec tous les justificatifs.

Il précise que la mise en place du co-voiturage est importante et doit s'appliquer au maximum.

M. DEPIERRE indique qu'une réunion des salariés va être mise en place et ces éléments leur seront notifiés.

Mme AUBRY ajoute qu'un ordre de mission peut être établi.

***Le Comité Directeur valide ces dispositions financières avec les modifications***

M. MARGUERY rappelle aux clubs et Comités Départementaux qu'ils doivent informer la Ligue s'ils connaissent des difficultés financières afin qu'un échéancier puisse être mis en place.

M. DEPIERRE remercie Michel MARGUERY et Philippe BOSSARD ainsi que la commission des finances pour leurs travaux.

### **Sportive par M. LAMOTTE**

Les Finales inter secteur de Pré-Nationale auront lieu le samedi 15 juin 2019 à Auxonne.  
Concernant le problème des FT : à ce jour, 35 personnes sont en attentes de suspension. Il est anormal que les joueurs soient sanctionnés sur le championnat la saison prochaine.  
De plus, il informe que la sportive n'est pas prévenue des suspensions et les contrôles sont délicats.  
Mr JACOTOT ajoute que les sanctions ne sont pas rentrées sur FBI.

M. DEPIERRE intervient en indiquant qu'il prend la responsabilité de ce dysfonctionnement dû à une carence administrative du fait du départ d'une collaboratrice. Dans un premier temps, il a été essayé de suppléer ce départ par la présence de stagiaires et d'élus de commissions. Cela s'avère difficile car il faut gérer toutes les commissions, la caravane, les camps... Nos deux salariés font un travail exemplaire mais la charge est trop importante.

M. QUINCY explique qu'un dossier disciplinaire est une tâche très chronophage.  
Mme VALTAT préconise de déléguer et prendre les forces présentes qui sont volontaires.

M. SIMON reprend les questions qui lui avaient été posées au sein de son CD ( Annexe 1). Ces questions seront étudiées par la commission.

M. MORIAUX souhaite que les dates libérées par la FFBB soient respectées pour la prochaine saison sportive.

### **REFLEXION Championnats 2019/2020 par M. PETITJEAN (annexe 2)**

Présentation du bilan des retours sur les propositions qui ont été transmises aux clubs :

#### **- PNM :**

Une constante se dégage : les clubs veulent que les kms soient pris en compte.

La proposition retenue en PNM est la formule 3 poules de 8 suivis de 4 poules de 6.

Les priorités dans la composition des poules : les kilomètres et l'équité sportive par rapport à l'année précédente avec des clubs des deux secteurs. (5 et 3)

La région étant étendue, les déplacements lors de la première phase, seront courts mais ceux de la seconde phase seront plus longs car sur tout le territoire de BFC

M. BOSSARD questionne sur la possibilité qu'une équipe de la poule du milieu puisse monter comme il y a une montée par secteur.

M. PETITJEAN répond par l'affirmative en précisant que cela vient d'une injonction de la FFBB et qui ne sera mise en place que la saison prochaine.

Il précise également que la poule du milieu peut donc avoir un enjeu pour la montée et pour le ranking de la saison prochaine.

Un document de synthèse sera réalisé et transmis aux clubs BFC pour leur indiquer le fonctionnement des championnats la saison prochaine.

**Proposition RM2 :**

2019-2020 : statuquo.

2020-2021 : abandon de la notion de secteur mais proposition de poule géographique et 2 poules de 12 avec play-off pour la montée.

**Proposition PNF :**

2019-2020 : statuquo.

En 2020-2021 : 2 poules de 9 géographique, mais comme cette année 3 descentes filles donc afin d'équilibrer, 1 poule 12 Bourgogne et 1 poule 8 FC. Ce qui fera pour 2020-21 deux poules le 10. et pour 2022-2024 à 1 poule de 12

*Ces propositions sont validées à la majorité.*

**Commission Régionale des Officiels par M. SOUSSIA**

Deux cas de réclamations ont été traités dont un avec un appel à la FFBB (U17 M région)

**Technique par Mme VALTAT et M. VERNOUD****Statut de l'entraîneur :**

Mme VALTAT projette le statut et le présente aux membres.

Les membres sont consultés pour définir le choix du type de pénalités.

*Le statut de l'entraîneur est validé par les membres du Comité Directeur.*

M. BOSSARD indique que ces pénalités financières seront inscrites aux dispositions financières.

M. VERNOUD informe que ce statut sera présenté à l'AG extraordinaire.

**Challenge Benjamin à Bercy par M. PELLEGRINI, CTF en charge du Challenge Benjamin**

Un compte rendu est présenté sur les finales nationales qui se sont déroulées à Bercy :

Concernant les filles : la participante de la Franche-Comté termine 25<sup>e</sup> et celle de la Bourgogne a une excellente 3<sup>e</sup> place.

Concernant les garçons : le participant de la Franche-Comté termine 25<sup>e</sup> et celui de la Bourgogne 10<sup>e</sup>.

M. PELLEGRINI évoque la possibilité d'achat d'un kit mis en place par la FFBB pour l'atelier des passes du challenge Benjamin.

## **Rassemblement Mini Basket par M. DEPIERRE**

Il signale, dans un premier temps, la défection permanente de la présidente de cette organisation, puis revient sur le bilan : les conditions climatiques diluviennes n'ont pas aidé au bon déroulement de la journée. Toutefois, on comptait 140 équipes, plus de 700 enfants qui ont joué en 3x3 au sein du parc des expositions d'AUTUN.

Les clubs du CSBGAM et d'Épinac avaient tracé 10 terrains et 5 extérieurs et mis en place des structures de jeux gonflables, des animations de dessin, etc.

Le plus gros problème a été la gestion des parents car les enfants eux, se sont vraiment bien amusés

À l'avenir, il sera peut-être envisagé de faire deux types de Mini Basket sur des lieux différents.

M. CUENOT : le Mini Basket est un évènement porté principalement par les Comités Départementaux et propose également une réflexion sur l'organisation d'un rassemblement orienté sur une catégorie supérieur comme le Tournoi Michel MOINE.

## **CTC par Mr TAFFINEAU**

Les clubs seront notifiés au cours du mois de Juin.

Les demandes principales :

- le renouvellement pour la CTC Val Maconnais et CTC Lons-Montmorot.
- Une demande de création pour CTC Besançon BC et Thise Devecey.

## **Citoyenneté :**

Les sujets des actions citoyennetés et des sélections U11 U13 U15 U18 sont reportées à la prochaine réunion à Avallon.

## **JIG par Mr VERNOUD**

Les contrôles effectués par la FFBB sur les contrats avec des sanctions financières pour non-respect (Elles s'élèvent à plusieurs milliers d'€) sont évoqués.

Les clubs FPN souhaitant salarier un joueur ont l'obligation de lui faire un contrat JIG.

En 2019-2020, les JIG auront lieu les 26-27-28-29 août avec un rattrapage en décembre.

Cette saison, la Ligue a eu seulement 3 joueurs en formation JIG. La commission souhaite le regroupement des régions si peu d'inscriptions sont effectuées (exemple : envoyer les inscrits au sein des Ligues voisines). Cette demande est en attente d'un positionnement de la FFBB.

## **Automnale par Mme CUENOT**

Les Automnales se dérouleront le 19 et 20 octobre 2019.

La formation des dirigeants sera prévue sur une seule journée et se basera sur l'organisation de cette saison. Une réunion de préparation aura lieu le mercredi 12 juin 2019 avec cette année un module obligatoire pour la FFBB, le module citoyenneté.

## **Championnat 3x3 par Mr LAUMET**

M. LAUMET qui ne peut être présent ce jour nous a transmis les informations sur le basket 3x3.

Un master ligue doit être organisé entre avril et mai avec une date de dépôt avant le 31/01/2020

Nomination d'un manager 3x3 pour suivi de la compétition.

Catégorie U15 (mixité possible) U18, U23, et + 35 avec 4 à 7 joueurs

4 poules de 4 et vainqueurs du champion régional.

Arbitre en interne donc programmé.

### **Caravane du basket par M. RÉGNIER**

Une réunion de travail se tiendra mardi 4 juin prochain pour une mise au point des derniers éléments suivie d'une autre réunion le 12 juin pour vérification du matériel et des derniers préparatifs.

Les deux caravanes, une Nord et une SUD parcourront à partir du 13 juin 2019 la région avec deux structures et deux minibus.

Les élus de la Ligue ont été sollicités pour être présents sur les différentes villes afin de présenter l'action aux élus invités pour l'occasion

Ces deux caravanes seront présentes sur 5 jours à Saint Vit avec la présence des écoles lors de notre l'AG.

### **Camp d'été point sur les 3 sites par Eric PETIOT**

Les inscriptions pour les camps se poursuivent. La seconde semaine à Besançon a été annulée.

Rappel des dates :

#### **Dijon :**

Semaine 1 du 7 au 12 juillet : complète.

Semaine 2 du 14 au 19 juillet

Semaine 3 du 21 au 26 juillet.

#### **Bellecin**

28 juillet - 2 août.

#### **Besançon**

4 - 9 août.

Les directeurs des camps (Mr PETIOT et Mr PELLEGRINI) ont constitué leurs équipes.

### **Tournoi Michel MOINE par M. DEPIERRE**

Le tournoi Michel Moine n'a pu être mis en place cette saison. Un groupe de travail sera monté pour l'organiser la saison 2019-2020 car ce tournoi qui est une institution en Franche-Comté doit le devenir en Bourgogne-Franche-Comté.

Fin de la séance à 12h45



Le Président  
Bernard DEPIERRE



Le Secrétaire général,  
Christian CUENOT

# ANNEXE 1

Répondre Répondre à tous Transférer

mar. 28/05/2019 11:04



Jacques SIMON <jacques.simon53@orange.fr>

Questions par Commissions pour Comité Directeur du 1ier juin

À ligueBFCsecretariat

bonjour,

suite au Codir du CD7090 en date d'hier soir, il en est ressorti diverses questions ou constats qu'il m'a été demandé de remonter à la ligue.

**Commission sportive :**

- Qui collecte les listes de joueur(se)s brûlé(e)s et comment s'effectuent les contrôles de feuilles de marque ?
- Après établissement des calendriers de 2ième phase, il serait important de ne pas effacer la première phase afin de conserver les points s'inscrivant dans le cadre de la charte des officiels.
- Les règlements sportifs concernant la RM2 ne parlent pas des descentes. (demande récurrente de la CS7090 depuis le début de la saison)
- Les commissions sportives départementales souhaitent pouvoir commencer leurs championnats respectifs le 1ier samedi d' octobre .Elles demandent à la commission sportive régionale jeunes s'il serait possible de connaitre les équipes non qualifiées lors des plateaux qualificatifs pour le 23 septembre 2019.

**Commission des Officiels :**

- Existe t'il un programme prévisionnel d' actions de la CTO ( Mariya Radoycheva ) en direction de la CDO 7090 ?

belle journée

à samedi

Jacques SIMON CD7090



# ANNEXE 2

## Groupe de travail : réforme championnats régionaux Synthèse des propositions

Un groupe de travail, composé de personnes issues de tous les territoires de notre ligue, a travaillé pour réfléchir à une réforme de nos championnats régionaux seniors pour accompagner les changements au niveau fédéral.

### **Calendrier de la réforme de la NM3**

Saison 2019/2020	12 poules de 12 = 144 équipes	32 montées de PN + 4 wild-card	36 descentes
Saison 2020/2021	10 poules de 14 = 140 équipes	22 montées de PN + 4 wild-card	40 descentes (4 descentes par poule)
Saison 2021/2022	9 poules de 14 = 126 équipes	18 <del>22</del> montées de PN + 4 wild-card	36 descentes (4 descentes par poule)
Saison 2022/2023	8 poules de 14 = 112 équipes	28 <del>22</del> montées de PN + 4 wild-card	32 descentes (4 descentes par poule)

Il y aura donc 32 équipes à absorber dans les championnats régionaux

Pour éviter un trop grand nombre de descentes sur une seule année notre calendrier suit celui de la FFBB et s'étale sur 4 années.

### **Attention :**

2019/2020 une montée par secteur Dès 2020/2021 une montée par ligue
--

Objectifs : avoir un championnat régional le plus fort possible pour éviter les ascenseurs trop fréquents pour les équipes qui montent en NM3

Volonté d'associer les clubs à ces changements

Ecueil : la superficie de notre région engendrera des déplacements conséquents.

## Prénationale Garçons

Saison 2018/2019 Secteur Bourgogne 14 clubs, secteur Franche Comté 10 clubs, soit 24 clubs au total  
Pistes de réflexion proposées

	Réflexion 1	Réflexion 2
<p>Saison 2019/2020</p> <p>→ 1 montée secteur Bourgogne 1 montée secteur Franche Comté</p> <p>→ 4 descentes supplémentaires en fin de saison</p>	<p>2 poules de 12 Matches aller retour</p> <p><b><u>22 matchs</u></b></p> <p>¼, ½ et finales sur aller retour poule haute(1 à 4 de chaque poule), poule médiane (5 à 8 de chaque poule), poule basse ( 9 à 12)</p> <p><b><u>6 matchs</u></b> <b><u>Soit 28 matchs</u></b></p>	<p>3 poules de 8</p> <p><b><u>14 matchs</u></b></p> <p>4 poules de 6 en fonction des classements de la première phase Matches aller retour poule haute(1 et2 de chaque poule), poule médiane1 (3 et 4 de chaque poule),poule médiane2 (5 et 6 de chaque poule), poule basse ( 7 et8 de chaque poule)</p> <p><b><u>10 matchs</u></b> <b><u>Soit 24 matchs</u></b></p>
<p>Saison 2020/2021</p> <p>→1 montée dans la ligue → 2 descentes supplémentaires en fin de saison</p>	<p>2 poules de 10 + play off</p>	<p>2 poules de 10 + play off</p>
<p>Saison 2021/2022</p> <p>→1 montée dans la ligue → 2 descentes supplémentaires en fin de saison</p>	<p>2 poules de 9 + play off</p>	<p>2 poules de 9 + play off</p>
<p>Saison 2022/2023</p> <p>→1 montée dans la ligue</p>	<p>1 poule de 14</p>	<p>1 poule de 14</p>

### **Constitution des poules pour la saison 2019-2020**

*objectif* : poules homogènes avec des clubs des deux secteurs. La notion de limiter les déplacements n'est pas une priorité.

- Pour la saison 2019/2020

La composition se fait avec deux chapeaux :

Chapeau haut composé des 7 premières équipes du secteur bourguignon et des 5 premières équipes du secteur francomtois à l'issue de la saison 2018/2019.

Chapeau bas composé des 7 dernières équipes du secteur bourguignon et des 5 dernières équipes du secteur francomtois à l'issue de la saison 2018/2019.

Ensuite on tire au sort les équipes du chapeau haut en les répartissant en alternance dans chaque poule. On fait de même pour le chapeau bas.

- Pour les saisons suivantes composition des chapeaux en fonction du ranking de la saison précédente.

#### Réflexion 1

Phase 1 : Championnat par matchs aller-retour dans chaque poule ( poule A et B) soit 24 matchs.

Phase2 : ¼ , ½ et finale par matchs aller-retour ( match aller chez le moins bien classé. Si finale 1A contre 1B, tirage au sort pour savoir le lieu du premier match) soit 6 matchs

#### Poule haute

¼ de finale	½ finale	Finale
1A contre 4B	Vainqueur 1A/4B contre 2B/3A	Vainqueurs des demi finales
2B contre 3A		
1B contre 4A	Vainqueur 1B/4A contre 2A/3B	Perdants des demi finales 3 <sup>è</sup> et 4 <sup>è</sup> au ranking
2A contre 3B		

#### Pour le ranking

½ finale	Finale
Perdant 1A/4B contre 2B/3A	Vainqueurs des demi finales 5 <sup>è</sup> et 6 <sup>è</sup> au ranking Perdants des demi finales 7 <sup>è</sup> et 8 <sup>è</sup> au ranking
Perdant 1B/4A contre 2A/3B	

#### Poule médiane

¼ de finale	½ finale	Finale
5A contre 8B	Vainqueur 5A/8B contre 6B/7A	Vainqueurs des demi finales 9 <sup>è</sup> et 10 <sup>è</sup> au ranking
6B contre 7A		
5B contre 8A	Vainqueur 5B/8A contre 6A/7B	Perdants des demi finales 11 <sup>è</sup> et 12 <sup>è</sup> au ranking
6A contre 7B		

#### Pour le ranking

½ finale	Finale
Perdant 5A/8B contre 6B/7A	Vainqueurs des demi finales 13 <sup>è</sup> et 14 <sup>è</sup> au ranking Perdants des demi finales 15 <sup>è</sup> et 16 <sup>è</sup> au ranking
Perdant 5B/8A contre 6A/7B	

#### Poule basse

¼ de finale	½ finale	Finale
9A contre 12B	Vainqueur 9A/12B contre 10B/11A	Vainqueurs des demi finales 17 <sup>è</sup> et 18 <sup>è</sup> au ranking
10B contre 11A		
9B contre 12A	Vainqueur 9B/12A contre 10A/11B	Perdants des demi finales 19 <sup>è</sup> et 20 <sup>è</sup> au ranking
10A contre 11B		

#### Pour le ranking

½ finale	Finale
Perdant 9A/12B contre 10B/11A	Vainqueurs des demi finales 21 <sup>è</sup> et 22 <sup>è</sup> au ranking Perdants des demi finales 23 <sup>è</sup> et 24 <sup>è</sup> au ranking
Perdant 9B/12A contre 10A/11B	

#### Réflexion 2

Phase 1 : Championnat par matchs aller-retour dans chaque poule ( poule A, B et C) soit 14 matchs.

Phase 2 : 4 poules de 6 avec matchs aller-retour

Composition des poules

Poule haute : les deux premiers des poules A, B et C soit 10 matchs

Pour le ranking : N° 1 à 6

Poule médiane 1 : les deux premiers des poules A B et C

Pour le ranking : N° 7 à 12

Poule médiane 2 : les deux premiers des poules A B et C

Pour le ranking : N° 13 à 18

Poule basse : les deux premiers des poules A B et C

Pour le ranking : N° 19 à 24

### **Prénationale Filles :**

2018/2019 Secteur Bourgogne 10 clubs secteur Franche Comté 7 clubs, soit 17 clubs au total

Saison 2019/2020  → 1 montée secteur Bourgogne 1 montée secteur Franche Comté	Statu quo saison 2018/2019
Saison 2020/2021  → 1 montée dans la ligue  → 2 descentes supplémentaires en fin de saison	2 poules de 9 géographiques Matchs aller-retour  <b><u>16 matchs</u></b>  + play off Formule à définir
Saison 2021/2022  → 1 montée dans la ligue  → 4 descentes supplémentaires en fin de saison	2 poules de 8 non géographiques Système de chapeaux comme pour PNM en fonction des résultats de la saison 2020/2021  + play off
Saison 2022/2023  → 1 montée dans la ligue	1 poule de 12 Matchs aller-retour

## **RM2**

2018/2019 Secteur B 12 clubs secteur FC 12 clubs, soit 24 clubs au total

<p>Saison 2019/2020</p> <p>➔ <b>2 montées ? ( il y en 3 actuellement 2 en B et 1 en FC)</b> <b>? descentes</b></p>	<p>Statu quo saison 2018/2019</p> <p>2 poules de 12 de secteurs Matchs aller-retour</p>
<p>Saison 2020/2021</p> <p>➔ <b>?montées</b> <b>? descentes</b></p>	<p>2 poules de 12 géographiques ( abandon de la notion de secteur) Matchs aller-retour</p> <p>Play off : Formule à définir pour permettre le nombre de montées des meilleures équipes</p>